

Image not found or type unknown



Passer de la garde partagée a garde exculive

Par **catarbe**, le **14/06/2013** à **21:53**

bonjour, rnrnje suis séparée et mes enfants sont en garde partagée. ma fille de 16 ans 1/2 souhaite venir vivre avec moi. comment dois-je procéder? rnrnfaut-il reprendre un avocat?rnrnmerci pour votre réponse.